

Paris, le 13 mai 2020

GARDES COVID : L'ABSENCE DE RECONNAISSANCE DES MEDECINS SPECIALISTES

Depuis 2 mois, de nombreuses cliniques ont mis en place un circuit Covid pour accueillir les patients en urgence, le plus souvent dans des tentes d'accueil. Des services entiers ont été dédiés à l'accueil des patients Covid + et de nombreuses réanimations ont plus que doublé leur capacité d'accueil.

Ces différentes structures n'ont pu fonctionner que grâce à l'engagement sans faille des médecins spécialistes de ces cliniques qui ont assuré de jour comme de nuit des gardes pendant près de 8 semaines.

Les Spécialistes CSMF viennent de mener une enquête au sujet de la reconnaissance de ces gardes. De très nombreux confrères, de toutes les régions et toutes les spécialités, y ont répondu. Moins de 1% ont été rémunéré !

Nous appelons le Ministre de la Santé à faire appliquer l'arrêté publié au JO le 28 Mars 2020. Les ARS ne peuvent se soustraire à la juste reconnaissance des médecins spécialistes. Nos tableaux de garde sont prêts à être visés par nos directions et Président de CME pour obtention d'un règlement de notre engagement et de notre travail.

Docteur Franck DEVULDER
Président Les Spécialistes CSMF

Contact presse : Docteur Franck DEVULDER – 06.14.09.64.56